

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 7 décembre 2020 à 18h

Présents : BEDESSEM Julia, BETAÏLOULOUX Marion, COMBES Marie-Ange, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LONGY Hervé, MERCKX Michel, PERONNE Céline, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, ROUSSEAU Béatrice, SOULARUE Séverine, VALETTE Nathalie

Excusés : ARNOULT Christiane, BONFANTI Julie, GAUTHIER Stéphanie, LAFOND Séverine, MIEL Natacha,

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. Point COVID-19

En date du 7 décembre, les enseignants recensent un cas contact et deux la semaine précédente sans répercussion sur l'école à ce jour.

Pour donner suite à la remarque d'un parent d'élève, la **distribution du pain** a été modifiée à la cantine. C'est une personne qui le distribue, ce qui contribue également à en réduire le gaspillage.

Les groupes classe sont respectés notamment dans la cantine et dans les cours avec les carrés.

Michel MERCKX remercie les parents d'élèves et tous ceux qui font des remarques pour améliorer le fonctionnement de l'école et les encourage à poursuivre.

La municipalité a acheté des **masques** plus petits, adaptés aux enfants et en a distribué 10 par élève. Les parents remercient la municipalité tout en notant que pour certains enfants, l'élastique est un peu juste à partir des classes de CE2.

Pour le **lavage des mains**, les enseignants demandent des distributeurs fixes pour s'essuyer ainsi qu'un 2^e distributeur de savon et une poubelle pour la classe de CE1.

De l'eau chaude ou tiède - et non froide - à l'entrée des classes maternelles est souhaitée car les enfants rebutent à se laver les mains. Ils s'essuient mal les mains et ont des gerçures aux phalanges.

Des chutes avec les plots dans la cour du haut ont été constatées. Les enseignants demandent de la peinture. Laurent ESPINASSE viendra voir.

2. Point cantine

Hervé Longy indique que la presse (La Montagne) s'est déplacée ce jour-même afin de constater les **investissements en matériel pour 29 000 € HT** et remercie l'investissement de la cuisinière, Sylvie MADELMONT.

Hors poisson, les produits bio et / ou locaux sont de 88% pour ce 1^{er} trimestre. Les Légumes sont de Naves et la viande de Corrèze.

Il est prévu la fermeture à l'arrière de la cantine où a été installée une chambre froide pour légumes terreux.

Des élus ont testé la cantine et constaté que c'était très bruyant. Hervé LONGY va regarder l'exemple de l'école de Virevialle à Tulle pour des panneaux limitant le niveau sonore.

Agnès POUCH propose une nouvelle organisation des tables pour mettre les maternelles à l'entrée car les élémentaires sont trop concentrés – (à voir avec les agents).

Les parents d'élèves souhaitent que le **repas végétarien** soit expliqué (exemple du 8 décembre) car il est obligatoire par la loi EGalim. Celle-ci prévoit que les restaurations scolaires en proposent depuis 2019, un par semaine. A Naves, la cantine en propose un par mois pour commencer.

Nathalie Valette indique que l'école montre qu'on peut manger autre chose.

Les parents trouvent la page Facebook avec les repas de la cantine très bien.

Le repas végétarien sera noté et expliqué. De même, un article sera prévu dans le prochain Naves Infos.

Les parents d'élèves indiquent que certains menus sont un peu légers car certains enfants auraient faim. Des interrogations : ont-ils tout mangé ? Les enfants peuvent être resservis mais certains mangent moins vite que d'autres et le rabe est épuisé.

Le repas de ce 7 décembre était incomplet car il manquait un féculent.

Nathalie VALETTE, diététicienne, avait validé les repas de novembre et pas ceux de décembre. Elle propose de le faire pour le prochain mois, sachant qu'elle est disponible pour répondre à des questions par téléphone.

3. Point travaux

L'équipe enseignante remercie les élèves et les agents techniques pour leur réactivité.

Marie-Ange COMBES indique qu'il ne fait pas très chaud dans le dortoir, les radiateurs devant être purgés régulièrement.

Concernant les odeurs à la maternelle, s'il y a du mieux, moins fortes, elles persistent tout de même.

Hervé LONGY explique qu'ils ont trouvé deux tuyaux d'égouts dessous qui sortent dans le vide sanitaire.

Y en aurait-il un 3^e ? Les agents techniques continuent avec l'adjoint aux travaux, Gérard CAPEL, d'en rechercher les raisons.

4. Projet service civique à la cantine

Luna CHARBONNEL est volontaire du service civique du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021.

Michel MERCKX regrette que la convention ne puisse aller jusqu'à la fin de l'année scolaire. Toutefois, il sera possible de recruter un autre volontaire du service civique en cours d'année.

Luna CHARBONNEL, avec la directrice de l'association, ELAN, Céline DIAS, prépare un projet pédagogique sur la prise de conscience du gaspillage de l'eau et du pain à la cantine, du tri avec les différents traitements et containers. Les activités seront proposées et préparées le mercredi matin et la mise en place se fera pendant le temps de cantine.

Il est notamment prévu de peser les quantités restantes.

5. Réorganisation du personnel

Michel Merckx indique comment la réorganisation du personnel a pu se faire.

A la demande des enseignantes des maternelles, et à la satisfaction d'Agnès POUCH, cette dernière effectue tout son temps à la maternelle en journée continue. Ainsi, chaque classe a son ATSEM, soit 3, au lieu de 2,5 auparavant. La maîtresse de Grande Section remercie pour ce changement.

Après la cantine, le temps de récréation est raccourci pour les PS et MS puisqu'une fois la cantine terminée, ils vont au lit. Le constat c'est un temps d'endormissement plus rapide pour les PS et MS qui dorment également plus.

Les GS courent un peu dans la cour pour se défouler puis une fois les tapis installés (achats récents par la municipalité), s'allongent avec une petite couverture et de la musique. Chaque jour quelques-uns s'endorment.

Les ATSEM partent en pause à des horaires décalés.

En remplacement d'Agnès POUCH à la garderie, Clarisse FANTHOU et Isabelle COURTIN, qui sont à temps partiel, bénéficient d'une augmentation de leur temps de travail. C'est le même cas pour Louise BLONDEL qui remplace Agnès POUCH le mercredi matin à la garderie.

6. Questions diverses

- **Garderie** : les parents demandent qu'il n'y ait pas de télé le matin car c'est pénalisant pour la concentration en classe. Agnès POUCH indique que les petits qui arrivent très tôt à 7h, se retrouvent seuls. Ce moment télé s'arrête quand les copains arrivent. C'est la même chose le soir vers 18h30, ils sont demandeurs de télé car ils sont fatigués. Elle souligne que la télévision n'est pas allumée tous les jours.
- Les membres de la commission décident que la télévision sera allumée le matin s'il y a très peu d'enfants et sera coupée à 7h30 et ne sera rallumée qu'après 18h30.
- Alors que le compte-rendu du conseil d'école est affiché à l'école, tous les parents ne peuvent accéder au **compte-rendu de la commission des affaires scolaires**. Le 1^{er} a été envoyé aux membres de la commission et aux élus. Il est proposé de mettre les comptes-rendus sur le site Internet. Une communication sera faite sur les différents supports de communication : Naves Infos, Facebook et Panneau pocket.
- Sur l'interrogation d'ouverture ou non du **Centre de loisirs ELAN** pendant les vacances de Noël, il est confirmé son ouverture (<http://elan-naves.fr>)
- Michel MERCKX indique que le mercredi après-midi, c'est bien la garderie qui fonctionne et non le centre de loisirs. Sa directrice, Céline DIAS, intervient par convention entre la mairie et l'association ELAN.
- Michel MERCKX évoque des frictions entre le personnel municipal et les parents. La garderie ou tout autre lieu au sein de l'école ne peut être un endroit pour ce type de discussion. Il demande que les parents le rencontrent directement, sachant qu'il est présent tous les lundis en mairie.
- Les parents d'élèves notent le manque de **jeux** vers la pharmacie ou le parc de l'ancienne piscine. Ils saluent le bike park. Hervé LONGY précise que des jeux sont en cours d'acquisition pour les plus petits et pour les plus grands sur le parcours santé du bike park à la zone de Geneste. L'interrogation réside sur les lieux d'installation : parc de l'ancienne piscine, le parc au lotissement des Bruyères, zone de l'étang ou derrière la pharmacie.

Le conseil d'école est fixé au 2 février 2021.

La prochaine réunion de la commission est programmée au lundi 22 février 2021 à 18h.